



Montreuil, le 19 janvier 2022

Monsieur le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur
Monsieur le Directeur de la modernisation et de l'administration territoriale,

Objet : réunion du groupe de travail Action sociale

Lors de la réunion du CHSCT central des directions départementales interministérielles du 7 décembre 2021, la CGT a insisté une nouvelle fois sur la nécessité de réunir rapidement le groupe de travail « Action sociale ».

Monsieur Olivier JACOB, directeur de la modernisation et de l'administration territoriale, a admis en séance que l'administration se devait de réunir ce groupe de travail et **nous a assuré qu'une date de réunion nous serait proposée rapidement.**

Crédits de restauration collective

La réunion de ce groupe de travail est d'autant plus importante que le transfert, depuis le 1^{er} janvier 2022, des crédits ministériels de restauration collective de tous les agents des DDI selon leur origine vers le BOP 216 du ministère de l'Intérieur pose déjà de gros problèmes puisque beaucoup de préfectures ne semblent pas prêtes pour gérer ces crédits !

Les associations de gestion des restaurants inter-administratifs se retrouvent à devoir avancer l'argent pour régler les factures sans connaître, pour l'instant, la date à partir de laquelle l'administration sera en capacité de régler ses factures liées notamment aux subventions repas de 2021. Ces associations de gestion, déjà bien fragilisées par la crise sanitaire, ne doivent pas subir encore de nouvelles contraintes et surtout pas pallier aux manquements de l'administration !

Ce transfert est prévu depuis un an maintenant, devons-nous comprendre que le travail préparatoire à celui-ci n'a pas été effectué ? Nous ne pouvons que constater une fois de plus que l'action sociale n'est pas une priorité pour vous.

Convergence des prestations sociales

Par ailleurs, en novembre dernier, nous vous avons interpellés pour dénoncer le traitement infligé à certains agents ayant rejoint les secrétariats généraux communs : il est parfaitement anormal qu'en 2021, plusieurs agents aient été privés des prestations d'action sociale individuelles dont ils auraient bénéficié s'ils étaient restés leur ministère d'origine, avec une perte financière de plusieurs centaines d'euros pour certains d'entre eux !

Le chantier de convergence des prestations d'action sociale doit avancer rapidement et les problèmes liés au transfert au ministère de l'Intérieur des crédits de restauration collective doivent trouver une issue **de toute urgence**.

Tous les prestataires, associations de gestion des restaurants et instances représentatives locales de l'action sociale dans les DDI, doivent être informés des modalités pratiques et des règles comptables et de gestion budgétaire liées à ce transfert de crédits.

La CGT vous demande de tenir vos engagements en proposant une date de réunion du groupe de travail action sociale **le plus rapidement possible**.

Dans l'attente de vous lire et restant à votre disposition,

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'UFSE CGT,

Les élu-e-s et mandaté-e-s CGT aux CT-C et CHSCT-C des Directions départementales interministérielles